



Madame, Monsieur,

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, en partenariat avec la Ville de La Seyne-sur-Mer, sont heureuses de vous offrir les différents outils de communication de l'opération Cruise Friendly, pour la saison 2024.

Le dispositif a été adapté en créant de nouveaux outils numériques ; dont un site internet : www.cruise-friendly.com et une application mobile « Cruise Friendly ».



Cependant les outils classiques restent d'actualité, aussi vous trouverez dans ce dossier :

- un **calendrier prévisionnel des escales** mentionnant la typologie des croisiéristes (*attention ce calendrier est susceptible d'évoluer, si c'est le cas nous vous en informerons par mail*)
- un guide **pratique « accueillir sa clientèle croisiériste »** afin de mieux appréhender cette clientèle, développer son chiffre d'affaires et tout savoir sur la détaxe
- un **tableau de bord** afin de faire un suivi mensuel des visites et des retombées économiques engendrées par les croisiéristes
- le **rappel des engagements** de la charte Cruise Friendly (pour diffusion aux salariés)

Si vous êtes nouvel adhérent, vous serez destinataire d'un panonceau 2023/2024 et de sa ventouse pour vous différencier et aider les croisiéristes (clients potentiels) à vous localiser.

Nous vous en souhaitons bonne réception ainsi qu'une excellente saison 2024.

Contacts :

CCI du Var – Var Provence cruise club - 236 bd Maréchal Leclerc - 83097 Toulon Cedex – 04 94 22 80 60 - julie.bensadoun@var.cci.fr

Ville de La Seyne-sur-Mer - service marketing territorial - 04 94 06 95 03 - marketing@la-seyne.fr